

Contacts utiles pour préparer votre visite

En Roya Bévéra

www.menton-riviera-merveilles.fr

TENDE

Maison du Parc et Office de tourisme

Tél : 04 83 93 98 82

LA BRIGUE

Bureau d'information touristique

Tél : 04 83 93 95 50

BREIL/ROYA

Office de tourisme : 04 83 93 98 34

SOSPEL

Office de tourisme : 04 83 93 95 70

Coordonnées des refuges :

Réservation obligatoire par internet pour les refuges du CAF

- refugedesmerveilles.ffcam.fr / refugedesmerveilles@ffcam.fr
- refugedevalmasque.ffcam.fr / refugedevalmasque@ffcam.fr
- refugedefontanalbe.com / refugefontanalbe2018@outlook.fr
- refugedenice.ffcam.fr / refugedenice@ffcam.fr

Conditions d'accueil détaillées sur les sites internet.

En Vésubie

www.explorenicecotedazur.com

SAINT-MARTIN-VÉSUBIE

Bureaux du Parc : Tél : 04 93 03 23 15

Bureau d'information touristique

Tél : 04 93 03 21 28

BELVÉDÈRE

Bureau d'information touristique

Tél : 04 93 03 51 66

LA BOLLÈNE-VÉSUBIE

Office de tourisme : tél : 04 93 03 60 54

www.mercantour-parcnational.fr

© Parc national du Mercantour • Décembre 2024 • Photos : M. Ancely / PnM, E. Juppeaux et CD06 - Musée des Merveilles

À VISITER AUSSI

Le Musée départemental des Merveilles

Regroupant le gigantesque travail de recherche et de découvertes, accompli depuis plus d'un siècle par les archéologues, le musée par son approche scientifique complète parfaitement la visite du site des Merveilles et de Fontanalba en évoquant les dimensions archéologique, esthétique et artistique des gravures.

CONTACT

🏠 Musée départemental des Merveilles,
Avenue du 16 septembre 1947
06430 TENDE

☎ 04 89 04 57 00

🕒 Gratuit, fermé le mardi.

La Maison du Parc national du Mercantour

Lieu d'accueil et d'informations du public, la Maison du Parc propose des expositions (découvertes historique, linguistique, artisanale, des pratiques du territoire...), des projections et des animations en lien avec les patrimoines naturel et culturel du Parc national du Mercantour.

CONTACT

🏠 Maison du Parc national du Mercantour,
103 Avenue du 16 septembre 1947
06430 TENDE

☎ 04 83 93 98 82

🕒 Gratuit, fermée le dimanche de novembre à avril

Un Parc national est un espace libre et ouvert à tous. Afin d'en préserver ses richesses, le cœur du Parc est soumis à une réglementation.

Extrait de la réglementation en cœur de Parc :



Le camping dans une tente, un camping-car, une caravane, une tente de toit ou tout autre abri est interdit.



Le bivouac est autorisé entre 19h et 9h, à plus d'une heure de marche à l'intérieur des limites du Parc ou du dernier accès automobile autorisé.



Les bruits et les dérangements de nature à troubler le calme et la tranquillité des lieux sont interdits.



La chasse, le port ou la détention d'une arme utilisable pour la chasse et de ses munitions sont interdits.



Les chiens, même tenus en laisse ou portés sur soi, sont interdits. La réglementation prévoit certaines exceptions (surveillance des troupeaux, assistance de personnes en situation de handicap...).



Le dépôt, abandon ou jet de déchets, quel que soit le lieu, sont interdits. Les déchets « biodégradables » ne doivent pas non plus être abandonnés. Merci d'emporter vos débris.



Les feux sont interdits. L'utilisation de réchauds de randonnée est autorisée, à condition d'être éloignée de plus de 200 m des limites des bois et forêts.



Les prélèvements de minéraux, de fossiles, de végétaux ou d'animaux sont interdits. Certains végétaux à usage médicinal ou culinaire peuvent être cueillis sous conditions.



La circulation et le stationnement des véhicules motorisés (automobile, moto, cyclomoteur...) sont interdits en dehors de certaines voies prévues dans la réglementation.



En dehors des routes ouvertes à la circulation publique, la pratique du vélo n'est autorisée que sur certains itinéraires.



La pratique du vol-libre (parapente, deltaplane...) est réglementée.



Autres loisirs aériens (y compris drone) interdits.

Réglementation additionnelle spécifique aux vallées des Merveilles et de Fontanalba :



Il est interdit de sortir des sentiers balisés, afin d'éviter d'abîmer la végétation, de dégrader et faciliter l'érosion des sols.



Il est interdit de marcher sur les gravures rupestres.



Il est interdit de toucher et de dégrader les gravures rupestres.



Il est interdit d'utiliser des cannes ou bâtons de marche ferrés.



Le bivouac est interdit sur toute la zone des gravures à l'exception des aires de bivouac aménagées à côté du refuge des Merveilles et du refuge de Fontanalba.

En cas de non respect de cette réglementation, vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros. Plus d'informations sur www.mercantour-parcnational.fr



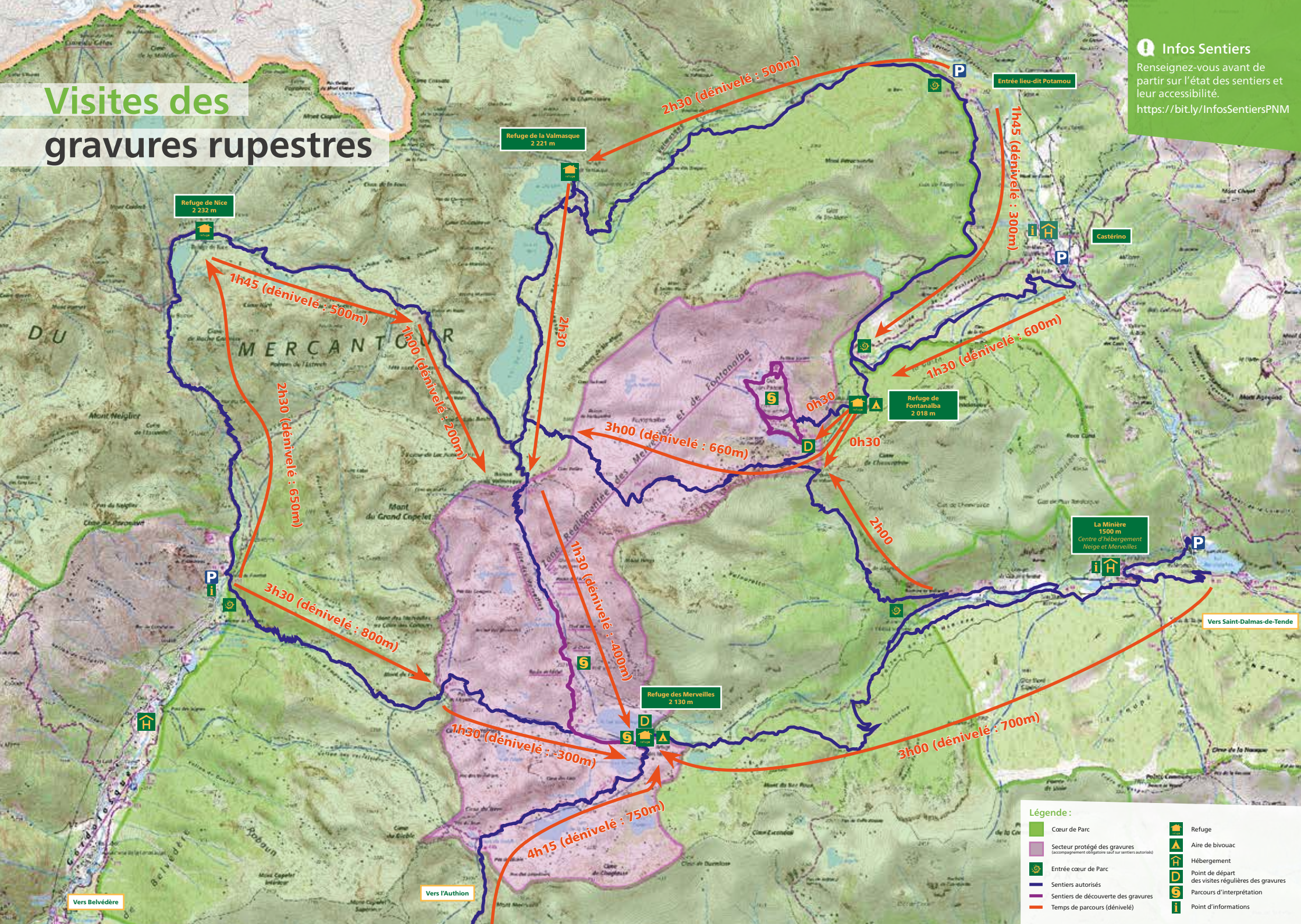
VENIR DANS LES VALLÉES DES MERVEILLES ET DE FONTANALBA

Le **site de gravures du mont Bego** (2 872 m) a été façonné par la fonte des glaciers, il y a environ 10 000 ans. Il abrite un trésor archéologique de 50 000 gravures rupestres, datant du Néolithique, de l'âge de bronze et des périodes historiques jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, sur les deux vallées des Merveilles et de Fontanalba. Classées au titre de Monuments Historiques en 1989, ces vallées d'une vaste superficie de 14 km² abritent l'un des plus importants ensembles rupestres d'Europe, voire du monde entier. Ces gravures dépeignent des scènes de la vie courante, des cultes ainsi que des motifs géométriques et symboliques.

La **vallée des Merveilles** offre un paysage spectaculaire, minéral et chaotique, au pied de sommets imposants se mirant dans de multiples lacs. C'est ici que se trouvent les plus anciennes gravures signifiant la présence de l'Homme autour du mont Bego.

La **vallée de Fontanalba** expose des roches gravées illustrant la vie pastorale des premiers bergers du Néolithique et de l'âge du bronze, incluant la célèbre «voie sacrée», bordée par plus de 280 gravures.

Le Parc national du Mercantour, gestionnaire du site et responsable de sa surveillance et de sa conservation, propose depuis de nombreuses années des visites guidées, réalisées par des accompagnateurs agréés.



Plusieurs façons de découvrir le site :

Visites libres uniquement sur les sentiers autorisés :

Les sentiers sont équipés d'une signalétique pour le découvrir librement à condition de respecter scrupuleusement la réglementation.

Visites individuelles avec un accompagnateur agréé :

Pour accéder aux gravures hors des sentiers autorisés, vous pouvez individuellement avoir recours à une visite inoubliable par un des nombreux accompagnateurs agréés « Merveilles » par le Parc national du Mercantour et la Direction régionale des affaires culturelles.

Visites groupées :

Par concession de service public, le **Parc national du Mercantour** a confié à certains accompagnateurs agréés, regroupés dans le syndicat **Merveilles, Gravures et Découvertes (MGD)**, l'organisation de visites groupées :

- avec tarifs plafonnés et fixes grâce aux subventions du parc
- par groupe restreint de maximum 15 personnes
- à horaires fixes selon le tableau suivant :



Visites Départs	Vallée des Merveilles	Vallée de Fontanalba
Du 15 juin au 30 juin	à 8h* et 13h30 Tous les jours	à 8h* et 13h30 Vendredi, samedi, dimanche
Juillet et août		à 8h* et 13h30 Tous les jours
Septembre		à 8h* et 13h30 Vendredi, samedi, dimanche

* Visite de 8h supprimée en période de fermeture des refuges

CONTACT ET RÉSERVATION

Les réservations se font **UNIQUEMENT** sur le site : www.vallee-merveilles.com (informations, points de départ des visites et horaires).

Pour les demandes exceptionnelles : info@vallee-merveilles.com (réponse dans les meilleurs délais)

TARIFS MGD 2025

18€ pour les adultes, 7€ pour les jeunes (12-17 ans), gratuit pour les enfants (- de 12 ans).

Visites avec approche motorisée dans le cadre d'excursions à la journée :

Pour rendre les sites historiques du mont Bego à la portée de tous, les professionnels habilités du **syndicat local des accompagnateurs 4x4 des Merveilles (SLAM)**, agréés « Merveilles » proposent des excursions à la journée avec visite pédestre guidée des gravures et approche en véhicule au plus près des sites archéologiques.

Groupes de 4 à 6 personnes. Tarifs sur demande.

CONTACTS ET RÉSERVATION

- Jean-Jacques Dellepiane : 06 08 71 32 00
- Luc Fioretti : 06 38 34 41 50
- Franck Panza : 06 17 31 48 18

- Paul Servel : 04 93 04 65 93
- Pierre Berlière : 06 85 66 66 67

